## Département des Côtes d'Armor Appel à projets numériques

Dans le cadre de la démarche "Construire le numérique en Côtes d'Armor", nous vous informons du lancement de notre nouvel appel à projets numériques 2022. Celui-ci vise à dynamiser le développement et les usages du numérique en Côtes d'Armor.

En complément des forts investissements pour le déploiement de la fibre optique, ce nouvel appel à projets numériques a pour objectif de favoriser l'éclosion de projets numériques qui faciliteront la vie quotidienne de tous les Costarmoricains. L'objectif est également de développer des initiatives locales et éviter le sentiment d'exclusion numérique de certains habitants, notamment dans les communes rurales.

Vous trouverez en annexe 1 un courrier du Président du Conseil Départemental relatif à cet appel à projets numériques 2022.

Les informations relatives à cet AAP sont également disponibles sur notre page internet Côtes d'Armor <a href="https://cotesdarmor.fr/numerique">https://cotesdarmor.fr/numerique</a>.

La date limite de candidature est fixée au 31 août 2022.